

CoTITA Méditerranée

Conférence Technique Interdépartementale des Transports et de l'Aménagement

LIEUX DE PARTAGE ET DE DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES TECHNIQUES

La **CoTITA** est une instance interrégionale de coopération technique favorisant la rencontre, les échanges et la co-production technique entre les services de l'État, les collectivités, le milieu professionnel et le Cerema, dans tous les domaines de politiques publiques du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer et du ministère du logement, de l'habitat durable.

Il existe huit CoTITA sur chaque zone d'action territoriale du Cerema. Elles visent à développer une communauté technique publique locale réunissant des techniciens locaux de l'État et des collectivités territoriales, dans les domaines portés par le ministère du développement durable.

La **CoTITA Méditerranée** est co-présidée par l'animateur interrégional de l'ADSTD et par la directrice du Cerema Méditerranée.

Elle s'investit dans les 9 champs d'action du Cerema au travers de 11 clubs métiers qui sont des lieux d'échanges techniques, d'information et d'une dizaine de journées techniques programmées annuellement.



LE CEREMA

L'EXPERTISE PUBLIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Établissement public à caractère administratif, sous tutelle des ministères en charge du développement durable, de l'urbanisme et des transports, le Cerema capitalise une somme d'expertises unique en France.

Doté d'un savoir-faire transversal, de compétences pluridisciplinaires et d'un fort potentiel d'innovation et de recherche, il accompagne les territoires pour la réalisation de leurs projets dans 9 champs d'action complémentaires :

- Aménagement et développement des territoires
- Ville et stratégies urbaines
- Transition énergétique et climat
- Environnement et ressources naturelles
- Prévention des risques
- Bien-être et réduction des nuisances
- Mobilité et transport
- Infrastructures
- Habitat et bâtiment.



Calendrier 2016 des journées CoTITA Méditerranée

Les journées techniques sont gratuites et ouvertes à tous. Elles sont l'occasion de partager une expertise technique et d'échanger des expériences menées localement. Leur programme est arrêté chaque année en réunion plénière selon les attentes exprimées.

Date	Intitulé	Lieu	Chef de projet *
10 Mai	Gestion du patrimoine immobilier et transition énergétique	Aix-en-Provence	Karine JAN
24 Mai	Éviter, réduire, compenser dans les opérations d'aménagement	Aix-en-Provence	Agnès ROSSO-DARMET Jean-Baptiste SAVIN
16 Juin	Urbanisme et prévention des risques	Aix-en-Provence	Michel BACOU
28 Juin	Vulnérabilité des infrastructures maritimes aux aléas naturels	Aix-en-Provence	Jean-Christophe CARLÈS
27 Septembre	Une voirie pour tous - Plan d'action mobilité active	Aix-en-Provence	Fabrice LOPEZ
11 Octobre	Gestion de crise et risques naturels	Aix-en-Provence	Pascal BELIN
20 Octobre	Dispositifs de retenue routiers	Aix-en-Provence	Jean-Claude ALBERTO
15 Novembre	«Plénière» : Recueil de données innovant pour l'aménagement durable des territoires	Aix-en-Provence	Marion VELUT
17 Novembre	Performance environnementale dans le bâtiment	Montpellier	Karine JAN
24 Novembre	Ouvrages d'art et enjeux environnementaux	Aix-en-Provence	Jean-Christophe CARLÈS
06 Décembre	Analyse des risques dans la conduite de projets complexes	Aix-en-Provence	Saoud TLIBA
09 Décembre	Quelles solutions performantes pour un entretien durable des chaussées ?	Nîmes	Sébastien WASNER

* Courriel des chefs de projet : prenom.nom@cerema.fr

Pour tout renseignement, s'adresser au service communication du Cerema Méditerranée : com.dtermed.cerema@cerema.fr

Pôle d'activités - 30 rue Albert Einstein - CS 70499 - 13593 Aix-en-Provence cedex 3 - Tél : +33(0)4 42 24 76 76 - internet : www.cerema.fr